

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 18 septembre 2023

Date de convocation : 12/09/2023

Présents : MM. **POINTUD** Cyril, **CUNIS** Christelle, **BONNET** Jérémy, **DUVERDIER** Yann, **HANCZYK** Jean- Luc, **HOYET** Delphine, **JANAH** Houssni, **MONTAGNAC** Olivier, **ROUYER** Jérôme, **SIMONET** Audrey.

Absentes excusées : Emeline **APPERT** donne pouvoir à Jérôme ROUYER
Flavie **BASTOS-HANCZYK**, Fanny **BERTHELLEMY**

Absent : **MERAT** Guy, **VAROQUIER** Clément

Approbation du compte rendu du 9 juin 2023

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité

Décision concernant le maintien du 2^{ème} Adjoint dans ses fonctions

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-18,

Vu l'arrêté municipal du n° 06/2023 en date du 4 juillet 2023, portant retrait de délégation à Monsieur Clément VAROQUIER, Adjoint au Maire,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur le maintien d'un Adjoint dans ses fonctions lorsque le Maire lui a retiré ses délégations,

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le maintien de Monsieur Clément VAROQUIER dans ses fonctions d'Adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité des Membres présents :

- De ne pas maintenir Monsieur Clément VAROQUIER, Adjoint au Maire, dans ces fonctions, ce dernier demeurant Conseiller Municipal

Vote :

Pour : 8

Abstention : 2

Attribution 2023 de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT pour l'agglomération, s'est réunie le 29 juin 2023. Elle a évalué les transferts de charges opérés entre la Communauté d'Agglomération et les Communes de son territoire au cours de l'année 2023.

Conformément à l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, son rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des Conseils municipaux des 46 communes membres de l'agglomération. Ce rapport doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux, tel que prévu au premier alinéa du II de l'article L.5211-5 du Code général des collectivités territoriales, délibérations prises dans un délai de trois mois à compter de sa transmission par le Président de la Commission.

En ce qui concerne la Commune de Saint Etienne Au Temple, le montant des attributions de compensation définitives 2023 est arrêté au montant de 15 117 €.

Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article 1069 nonies C du Code Général des Impôts

Vu le rapport de la CLECT en date du 29 juin 2023

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'approuver le rapport de la CLECT 2023, joint en annexe, qui évalue le montant des charges transférées et arrête le montant définitif des attributions de compensation 2023 pour la Commune de Saint Etienne Au Temple à la somme de 15 117 €.

DIT que cette décision sera notifiée au Président de la Communauté d'Agglomération sous 3 mois

Conseil d'école du 27 juin 2023

Monsieur le Maire fait état de la lecture du compte rendu du conseil d'école qui s'est tenu le 27 juin 2023.

Les effectifs pour la rentrée scolaire 2023/2024 restent stables, 80 élèves au total, répartis sur 4 classes.

Le projet « *notre école faisons la ensemble* » (la cour de récréation, véritable lieu de vie et d'apprentissage) déposé par l'équipe enseignante fin mai 2023, a été acté par les services de l'académie. Ce projet s'articulera sur trois années avec des aménagements par thématiques pour chacune des années.

Informations diverses

Application « Panneau Pocket »

Panneau Pocket est une application mobile qui permet aux Collectivités Territoriales (entre autres les Mairies) de communiquer en temps réels des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention directement sur le smartphone des habitants.

Au service des habitants, « Panneau Pocket » a pour but d'informer et de suivre l'actualité de la commune 24/24 h et 7/7 jours.

A ce jour, 45 % de nos concitoyens ont téléchargé cette application.

Subvention dans le cadre de l'innovation et transformation numérique des communes

Monsieur le Maire annonce que le versement de l'aide allouée dans le cadre du projet d'innovation et transformation numérique des communes a bien été perçu par la Collectivité pour un montant de 13 360 €.

Travaux d'aménagement terrain rue de la Mairie

Cette opération d'investissement étant totalement finalisée, la demande de paiement au titre du FEADER a été transmise à la Région Grand-Est en date du 28 août 2023, afin d'obtenir l'aide accordée qui devrait s'élever à 58 968.70 €.

Bennes à verres et à vêtements

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier reçu d'un cabinet d'avocats demandant l'abrogation de la délibération concernant le déplacement du container à verres de l'ancienne RD vers la ZA pour raison de sécurité.

Monsieur le Maire a contacté sa protection juridique qui l'a mis en relation avec un avocat.

Après de nouveaux échanges avec le Conseil Municipal, il a été décidé de maintenir la décision du déplacement du container à verres et à vêtements.

Embauche de Monsieur Gérard DUVERGER

Monsieur le Maire informe que Monsieur Gérard DUVERGER a été embauché en tant qu'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe, succédant à Monsieur Fernando GREGORIO.

Monsieur Gérard DUVERGER a pris ses fonctions au sein de notre Commune depuis le 28 juillet 2023.

Un premier contrat à durée déterminée, a été conclu du 28 juillet 2023 au 30 septembre 2023, qui sera renouvelé du 1^{er} octobre 2023 jusqu'au 31 décembre 2023.

Contrat de maintenance CITELUM (Eclairage Public)

Le contrat de maintenance « CITELUM », société chargée jusqu'alors de l'entretien et des interventions liées aux dysfonctionnements de notre éclairage public prend fin.

Monsieur le Maire informe l'ensemble des Membres présents avoir pris contact avec le SIEM pour l'obtention d'un devis relatif à la gestion de tous nos points lumineux.

Enquête pour validation du jour et de l'horaire des conseils municipaux

Monsieur Yann DUVERDIER avait mis en place un sondage à l'intention des élus pour maintenir ou choisir un autre jour et horaire, pour les futures planifications de séances de conseils municipaux.

Il en ressort que le lundi à 19 h 15 a été plébiscité par la majeure partie des personnes ayant participé à cette enquête.

Cérémonie des vœux du Maire 2024

Monsieur le Maire informe que la cérémonie des vœux du Maire 2024 se déroulera, vendredi 19 janvier 2024 à 18 h 30, au sein de la Salle des Fêtes.

Comme les années précédentes, des cartes de vœux seront distribuées à l'ensemble des habitants.

URBANISME

DP 051 476 23 R0020

Installation de modules photovoltaïques

M. Laurent TRECUL

20 Rue de la Commanderie

DP 051 476 23 R0021

Installation de panneaux photovoltaïques

M. Samuel BEZIN

8 Bis Rue de Dampierre

DP 051 476 23 R0022

Remplacée par un PC

DP 051 476 23 R0023

Changement de fenêtres, volets et porte d'entrée

M. Jean-Luc HANCZYK

31 Rue de la Mairie

DP 051 476 23 R0024

Edification d'une clôture et pose d'un abri de jardin

M. Romain MOZET

3 Rue des Maizes

DP 051 476 23 R0025

Ouverture d'une fenêtre

M. Lionel CHAMPAGNE

16 Rue du Moulin à vent

PC 051 476 23 R0001

Construction d'un garage

M. Thomas VAN HUFFEL

16 Rue des Coquelicots

FIN DE SEANCE A 21 H 30

DATE DES CONSEILS MUNICIPAUX

- Lundi 2 octobre 2023
- Lundi 13 novembre 2023
- Lundi 11 décembre 2023

Le Maire
Cyril POINTUD

